

7.2.1.2	Un assistant à maîtrise d'ouvrage Qualité Environnementale a été missionné pour l'ensemble du projet (programme, conception, suivi de chantier et évaluation en fonctionnement)		X					M
7.2.1.3	Maître d'ouvrage et maître d'oeuvre se sont informés sur les matériaux, les techniques et les savoir-faire disponibles localement,		X					M
7.2.1.4	Tous les mois, une réunion est organisée sur chantier pour former, sensibiliser les intervenants à la démarche BD2M en cours et aux implications sur leurs missions		X					M
7.2.1.5	Au moins deux réunions sont organisées, au démarrage du chantier puis au clos couvert, pour former et sensibiliser les intervenants à l'étanchéité à l'air, avec test démonstratif in situ		X					I
7.2.1.6	Le maître d'ouvrage justifie d'au moins un précédent projet reconnu BD2M ou BDM		X					I
7.2.1.7	L'assistant à Maîtrise d'ouvrage/d'oeuvre Qualité Environnementale justifie d'au moins un précédent projet reconnu BD2M ou BDM		X					M
7.2.1.8	L'architecte justifie d'au moins un précédent projet reconnu BD2M ou BDM		X					I
7.2.1.9	Le Bureau d'Etude thermique justifie d'au moins un précédent projet reconnu BD2M ou BDM		X					I
7.2.1.10	Une majorité des entreprises (y compris en sous-traitance) justifient d'un signe de qualité : « Pro de la performance énergétique », « Eco-Artisan », RGE, Qualibat ou équivalent		X					M
7.2.1.11	Un écologue intervient sur le projet		X					N

	1	1	1	1
	1	1	1	1
	1	1	1	1
	1	1	1	1
	1	1	1	1
	1	1	1	1
	1	1	1	1
	1	1	1	1
	1	1	1	1
	1	1	1	1

	1
	1
	1